



# Nature et Biodiversité

## Préambule :

A force de se placer au centre de tout et de réduire la nature à un simple réservoir de ressources, l'homme a peu à peu oublié qu'il faisait partie d'un ensemble plus vaste appelé écosystème, dont il dépend comme toute espèce animale ou végétale. Négliger plus longtemps la préservation en bon état de cet écosystème complexe et fragile, dont les richesses ne sont pas inépuisables, aura inévitablement des conséquences désastreuses sur son propre avenir. Il ne s'agit donc pas uniquement de voler au secours de la "petite fleur", mais bien d'assurer les conditions de la survie de toutes les espèces, la notre compris.

## Destruction, fragmentation et détérioration des milieux naturels

La destruction des milieux est la principale atteinte à la biodiversité, elle peut prendre différentes formes. En Midi-Pyrénées la principale raison est l'urbanisation, en raison de son ampleur et de son caractère irréversible. L'étalement urbain y est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale entraînant la disparition rapide et définitive de terres agricoles et d'espaces naturels: dans les zones péri-urbaines, la progression des surfaces bâties (lotissements, maisons individuelles, zones commerciales...), au pourtour des grands pôles urbains, ou à proximité des axes routiers, est très rapide (taux de développement de 1,8% par an) autour de Toulouse, alors que dans le même temps, l'agriculture périurbaine a perdu 30% de sa surface depuis 1988 (Source DDT de la Haute-Garonne).

L'autre facteur principal d'érosion de la biodiversité est l'intensification des pratiques agricoles notamment dans les zones de plaine qui se sont tournées vers la céréaliculture. Si les espèces ont pu profiter pendant des millénaires des milieux créés par l'agriculture, depuis les années 50, l'intensification des pratiques, en entraînant la suppression des bocages, haies, prairies ou landes, a eu pour conséquence la régression et même la disparition de nombreuses espèces sur des pans entiers du territoire. Si la destruction est réversible à moyen ou à long terme, l'impact cumulé sur la biodiversité, du fait des surfaces concernées, est énorme. Pourtant agriculture productive et préservation de la nature ne sont pas incompatibles, loin de là.

---

### FNE Midi-Pyrénées

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

14 rue de Tivoli—31000 Toulouse 05 34 31 97 86 [www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)

Dans les Pyrénées, même si cette tendance s'est infléchie depuis les années 1990, les projets d'équipements touristiques, en particulier pour l'aménagement des domaines skiables, fait toujours peser une lourde menace sur la pérennité de milieux naturels souvent exceptionnels du fait de leur rareté à l'échelle de la planète (espèces et habitats endémiques). Seuls des projets d'amélioration de l'existant peuvent être tolérés, en aucun cas des projets d'extension ou de création.

Même là où les milieux naturels persistent, les espèces pâtissent de leur fragmentation par les infrastructures, l'urbanisation et l'agriculture intensive, qui limitent les possibilités d'échanges entre les populations. La mise en place d'une « Trame Verte et Bleue »<sup>1</sup> efficace est un préalable à l'arrêt de cette fragmentation. Cette Trame Verte et Bleue n'est pas une « autoroute verte » mais plus simplement une maille de milieux naturels préservés et connectés entre eux permettant la circulation et les échanges de populations animales et végétales au sein de paysages agricoles, forestiers ou urbains.

Par ailleurs des interventions (volontaires ou accidentelles) sur les milieux, ou un mauvais choix de gestion, entraînent leur détérioration, les rendant totalement inadaptés à la vie sauvage. Jusqu'à présent négligée dans les différentes politiques, la préservation des sols en bon état (artificialisation, pollution, érosion, appauvrissement) est également un défi majeur pour le maintien de l'agriculture et de la biodiversité.

**En s'opposant aux projets les plus destructeurs et en tentant d'améliorer ceux qui peuvent l'être FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres œuvrent pour préserver les milieux. Elles tentent d'orienter l'agriculture et la sylviculture vers des pratiques durables, permettant de conserver ou de restaurer des milieux riches au niveau de la biodiversité, du paysage et productifs. Elles s'investissent dans la mise en place de la « Trame verte et Bleue », et de sa reconnaissance comme outil novateur d'aménagement du territoire. En s'associant avec les collectivités locales et les aménageurs, FNE Midi-Pyrénées leur permet d'adopter des orientations et une gestion favorable à la préservation de la nature.**



## Surexploitation des ressources naturelles et pollution

Dans une société à la démographie et aux besoins sans cesse croissants, continuer à exploiter les ressources naturelles au rythme actuel est suicidaire.

Problématique majeure dans région, l'utilisation irrationnelle de l'eau confine au gaspillage. Les écosystèmes aquatiques et de zones humides pâtissent du manque d'eau en saison estivale en raison d'une trop forte pression sur cette ressource, notamment du fait d'une agriculture inadaptée au climat. Par ailleurs, l'extraction de granulats en zone alluviale a des conséquences néfastes sur les nappes d'eau souterraines et le fonctionnement des cours d'eau (abaissement de la ligne d'eau, dépérissement de la forêt alluviale, creusement du lit). Ce matériau n'étant pas renouvelable, son exploitation n'est pas durable, un effort considérable doit être fait pour l'économiser.

**FNE Midi-Pyrénées soutien les initiatives visant à la gestion durable de l'eau et à la protection des milieux naturels qui en dépendent et dénonce les pratiques défavorables.**

Malgré de nombreux signaux défavorables quant à la conservation des espèces, le monde de la chasse maintient des pratiques peu soutenables. Certaines espèces déjà en très mauvais état de conservation pour diverses raisons (Grand tétras, lagopède, certains oiseaux migrateurs...) continuent à être chassées dans notre région, d'autant plus que le braconnage ajoute ses effets néfastes aux prélèvements légaux. En de nombreux endroits la pratique du lâcher de gibier de tir empêche les chasseurs de s'engager dans une gestion raisonnable des effectifs de gibier et entraîne une pollution génétique affaiblissant les populations locales.

Certains départements continuent de classer abusivement certaines espèces comme « nuisibles » sans apporter les preuves de leur impact.

**FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres continueront à lutter contre les abus de la chasse et du piégeage, afin de maintenir l'intégrité des écosystèmes dans leur complexité.**

Source de matière première et d'énergie, la forêt est exploitée depuis l'origine de l'homme. Nous nous devons d'adopter une exploitation raisonnée et soutenable afin de respecter les écosystèmes forestiers complexes et fragiles. De très nombreuses espèces ne peuvent vivre dans une forêt simplifiée par une vision trop productiviste de sa gestion. La crise de l'énergie à laquelle nous sommes confrontés et qui devrait s'amplifier avec l'épuisement des énergies fossiles nous fait craindre une pression accrue sur ces écosystèmes.

**FNE Midi-Pyrénées milite pour une gestion concertée, intégrant toutes les fonctionnalités de la forêt et assurée par une gouvernance adaptée. Elle participe à la réflexion sur la meilleure manière de concilier l'exploitation d'un matériau écologique et la préservation du milieu de vie de nombreuses espèces.**

---

### FNE Midi-Pyrénées

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

14 rue de Tivoli—31000 Toulouse 05 34 31 97 86 [www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)

## Perturbations dues aux activités humaines

Repoussées par l'omniprésence de l'homme et de ses équipements, de nombreuses espèces trouvent refuge dans des milieux préservés (forêts, sites rocheux, vallées encaissées,...). Cependant les activités, économiques, et de plus en plus celles de loisirs, entraînent des perturbations qui peuvent être fatales. Depuis les années 1960, un réseau de voirie de plus en plus dense dans les Pyrénées, facilite l'accès dans les forêts de montagne au détriment d'espèces garantes de la bonne santé des chaînes trophiques, comme l'ours ou le grand-tétras, qui pâtissent par ailleurs de la création et de l'extension des stations de sport d'hiver (piste et fond, raquettes). L'explosion de l'équipement des falaises pour l'escalade réduit fortement le nombre de sites suffisamment tranquilles pour assurer la reproduction de grands rapaces comme le gypaète barbu ou l'aigle royal et entraînent localement la destruction d'espèces végétales rares et originales. Le développement d'activités nouvelles recherchant des milieux « sauvages » comme le canyoning, le base jump, le parapente, s'affranchissent encore trop souvent du respect du milieu et des espèces animales et végétales qui y vivent. La chasse, notamment en battue est source de perturbations, elle est inacceptable dans les zones reconnues comme vitales pour l'ours.

Aux activités légales s'ajoutent des pratiques interdites et pourtant (de plus en plus) pratiquées comme la circulation de véhicules motorisés hors des voies autorisées (quads, 4X4, motos, ...). Si le contrôle de ces activités est difficile, il est favorisé par un laxisme, volontaire ou non, dans la fermeture des accès (pistes forestières ou pastorales).

**FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres développent des actions de sensibilisation à destination des publics concernés (pratiquants des sports de plein air, randonneurs,...) et mènent au besoin des actions juridiques à l'encontre des contrevenants lorsque l'on constate une action délibérée, afin de garantir la tranquillité et le maintien des espèces, indispensables à leur survie.**

### **Inventaires –Suivis – Etudes - Sensibilisation :**

La protection de la nature nécessite une bonne connaissance du fonctionnement des écosystèmes, et une juste appréciation des menaces qui pèsent sur eux. Cela passe par un programme permanent d'inventaires, de suivis de populations, d'études, mais aussi de veille. Ces travaux nécessitent une constante actualisation tant est forte la pression exercée sur la nature. L'information et la sensibilisation des différents publics est la base même de la protection de la nature.

**FNE MP et ses associations membres, notamment grâce à leurs bénévoles, participent grandement à l'effort d'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et de veille. Elles sont aussi en première ligne pour les actions de sensibilisation et d'alerte qui découlent de cette veille.**



---

### **FNE Midi-Pyrénées**

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

14 rue de Tivoli—31000 Toulouse 05 34 31 97 86 [www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)